

CENTRE d'ENSEIGNEMENT
COLLEGE TECHNIQUE SAINT HENRI
association sans but lucratif
Avenue Royale, 50,
7700 MOUSCRON

PROJET D'ETABLISSEMENT DU 1^{ER} DEGRE

Ce projet d'établissement est le projet du premier degré du Collège Technique Saint Henri. Celui-ci s'inscrit dans la perspective de l'achèvement de l'enseignement fondamental avec lequel il n'a aucun contact privilégié puisqu'aucune école primaire n'est annexée à l'établissement. On n'y trouvera pas de grandes finalités car le premier degré ne précède ni la vie active, ni l'accès à l'enseignement supérieur.

Son élaboration initiale est le fruit d'un travail de consultation des professeurs et de recensement de ce que nous pratiquons déjà en rapport avec les grands thèmes des projets éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur.

Ensuite, au fil des ans, des modifications, suite à des changements internes ou sur proposition du conseil de participation ont été opérées.

Actuellement, les objectifs principaux retenus comme étant prioritaires sont :

1. viser l'émancipation de l'homme en donnant l'apprentissage de la capacité à devenir autonome. Développer sa curiosité, son désir et sa capacité d'apprendre lui-même. L'amener à construire un jugement personnel, une auto-évaluation.
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie, et ce quelles que soient les différences de milieux, de conditions de vie, de passé scolaire.
3. éduquer aux valeurs humaines et chrétiennes : respect de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, attention aux démunis, solidarité responsable, intériorité...
4. éduquer nos adolescents à la sécurité, à la santé, à l'hygiène.

Ces 4 axes prioritaires sont développés au travers d'actions et de projets menés avec nos élèves.

AU NIVEAU EDUCATIF

- **Eduquer au RESPECT**

En y mettant la priorité de notre action éducative dès le début de l'année scolaire,
Et avec la collaboration nécessaire de chacun
(enseignant – éducateur - directeur - parents).

- **DES PERSONNES**

- **DE SOI**

au travers de mes attitudes, de ma tenue, de mon hygiène...

- **DES AUTRES**

- **LES COPAINS**

Au travers de mes gestes et de mes paroles

- **LES ADULTES**

Au travers de mes gestes et de mes paroles

Par le devoir de les respecter, j'obtiens le droit d'être respecté

Que ce soient :

- Les éducateurs
- Les professeurs
- Le directeur
- Tout adulte se trouvant dans ou aux abords de l'école (femme de ménage, voisins riverains...)

- **DU MATÉRIEL ET DES LIEUX**

- Le matériel et le mobilier qui sont mis à ma disposition
- Les lieux rénovés, en rénovation, à rénover que je fréquente
Beaucoup d'aménagements ont eu lieu, d'autres suivront encore
...si le tout est respecté.

Par une gestion disciplinaire appropriée

La discipline a fait et fait encore l'objet de beaucoup de commentaires et de réflexion. Elle est un élément essentiel et révélateur de l'état de santé d'une école. Plutôt que de punir, il s'agit d'éduquer les jeunes, une mission que les parents nous demandent d'assurer avec leur collaboration, ou parfois à leur place...

La gestion des cas disciplinaires reste donc, dans tous les cas, individuelle, les circonstances familiales constituant un élément important dans le suivi éducatif. Privilégier le dialogue et mettre en avant le respect de l'autre, aussi dans ses différences, guide les interventions de tout éducateur.

Des titulaires de classe décident, en concertation avec les élèves eux-mêmes, d'un règlement de classe. De ce fait mieux accepté, ce règlement contribue au bon fonctionnement de la classe.

- **Eduquer à LA SÉCURITÉ, à L'HYGIÈNE, à LA SANTÉ.**

- **LA SÉCURITÉ**

Sécurité routière : respect des règles pour les piétons, les cyclistes, les parents en voiture.

Sur le chemin de l'école, les professeurs et les éducateurs s'investissent du devoir d'intervenir lorsqu'ils constatent le non-respect du code de la route par les élèves, piétons ou cyclistes, qui se mettent ainsi en danger.

Sécurité à l'atelier : respect des consignes...

Sécurité dans mes déplacements dans les bâtiments et sur la cour.

- **L'HYGIÈNE**

Par des prises en charges individuelles uniquement.

Sauf dans le cadre d'action globale (toutes les filles de 2è par exemple)

- **LA SANTÉ**

Refus de la cigarette argumentée lors de « campagnes anti-tabac »

Informations « assuétudes »

Mise en projet autour du « bien manger »

- **Eduquer à L'AUTONOMIE**

- Par l'organisation du travail à domicile**

L'école a fait le choix d'un type de journal de classe conçu de manière à constituer une aide précieuse pour l'organisation du travail à domicile. Utilisé méthodiquement, il devient un véritable outil de réussite : il permet la planification du travail (présentation en semainier).

En classes de 1C et 2C, l'élève doit consacrer en moyenne une heure par jour à travailler à la maison. L'objectif poursuivi est de prolonger l'apprentissage vécu en classe par des exercices d'application, de recherche ou encore de mémorisation.. L'élève se prépare ainsi au travail régulier qui l'attend aux 2ème et 3ème degrés.

Dans certaines sections, principalement en 1D et en 2D, le travail à domicile est réduit au minimum. Les professeurs mettent l'accent sur le travail en classe, animés du souci de réconcilier l'enfant avec l'école.

Notre type de population scolaire nous pousse à fournir à tous le matériel nécessaire pour réaliser chaque travail (atlas, dictionnaire, livres de référence, outils, petit matériel...). Les écarts culturels étant parfois importants, la discrimination est ainsi réduite.

- Par l'enseignement individualisé**

En classes de 1D et 2D le travail individuel est largement utilisé pour permettre à chacun d'avancer à son rythme et notamment de dépasser le seuil de connaissance minimum exigé. (Sont particulièrement concernées ici les acquisitions techniques en français et en mathématiques.)

L'utilisation de logiciels éducatifs trouve ici tout son sens : les différences de rythme d'acquisition des connaissances deviennent une motivation à apprendre et non plus un handicap. Cette méthode de travail permet également la remédiation par « parrainage » : occasionnellement, les plus forts viennent en aide aux plus faibles.

L'enseignement frontal se réduit au minimum dans notre établissement. Ces pratiques permettent également l'intégration plus aisée des quelques élèves de l'enseignement spécialisé.

D'un autre côté, le travail de groupe remporte l'adhésion de beaucoup de professeurs. En 1D, une autoévaluation est même prévue à la fin de chaque séance sur base de critères précis, pour permettre à l'élève de progresser.

- **Eduquer la PERSONNE DANS SON ENTIERETE**

- Eduquer au DEPASSEMENT DE SOI, par le sport**

Parent pauvre de l'éducation, ne disposant pas d'espace suffisant, mais d'une seule salle propre au 1^{er} degré et récemment équipée, les professeurs

d'éducation physique organisent malgré ces conditions peu avantageuses, en plus d'assurer leurs cours, une journée spéciale chaque année. Une journée entière, les élèves, accompagnés de leurs professeurs de cours généraux et de cours techniques qui ont changé de tenue pour l'occasion, s'exercent à des disciplines inhabituelles telles le bowling, l'escalade, le patinage sur glace, l'équitation... Sans aucune intention de compétition mais pour le plaisir de la découverte et de l'opportunité d'établir un contact autre entre enseignants et enseignés.

Ajoutons aussi qu'au rythme d'une semaine sur deux, toutes les classes fréquentent la piscine communale.

- **Eduquer à la CITOYENNETE**

Le 1er degré dispose d'un conseil de délégués composé d'un représentant de chaque classe. Un vote a lieu durant le mois d'octobre pour désigner, à la suite d'une véritable campagne électorale avec exposé des motivations des candidats, celui qui s'engage à représenter son groupe-classe. On peut parler d'un microcosme de démocratie représentative puisqu'il faut parler pour les autres, défendre un point de vue qui n'est pas toujours le sien, argumenter et aussi rendre compte des options prises par le conseil. Encadrés par deux enseignants, les élèves prennent conscience des différents niveaux de pouvoir et des limites de chacun de ces niveaux dans la prise de décision. Le projet renforce l'idée que l'élève peut faire autre chose que subir son école : il peut participer à son bon fonctionnement.

- **Eduquer à la CULTURE**

La grande majorité de la population scolaire du premier degré côtoie une culture populaire véhiculée principalement par la télévision. L'élargissement de leur horizon passe nécessairement par l'école qui tente de remplir là un rôle essentiel et difficile.

Par classe, ou par section, les jeunes sont amenés à visiter et fréquenter des lieux qu'ils ignoreraient habituellement : expositions (musée sciences-naturelles / expo-math / histoire / peinture / architecture / folklore), bibliothèque de la Communauté française, animations ponctuelles (théâtre / littérature / musique), milieux urbains sous l'aspect culturel (Paris / Tournai / Bruges / Bruxelles).

A l'intérieur des murs de l'école, on peut évoquer la création d'une bibliothèque et la mise en scène de spectacles.

- **Eduquer à la CREATIVITE**

Au travers de plusieurs cours généraux (français, étude du milieu, sciences, arts plastique...), les élèves doivent faire preuve de créativité, mais aussi et surtout dans les cours techniques.

C'est un élément essentiel qui contribue non seulement au développement et à l'épanouissement de la personne, mais qui joue aussi un rôle important dans la vie professionnelle, particulièrement dans le domaine des technologies.

- **Eduquer à la DIMENSION RELIGIEUSE**

En parallèle avec les cours de religion, obligatoires,

Par la Pastorale

Nous essayons par de petits signes, par la présence de textes, d'icônes ou d'autres objets, de manifester une présence chrétienne afin que nos jeunes soient en contact avec un « milieu chrétien ».

Un groupe de professeurs s'est constitué pour animer la pastorale scolaire. Chaque mois, fleurissent dans les classes, dans les couloirs, de petites phrases amenant la réflexion voire la discussion sur le comportement à adopter face à l'autre.

Les temps de Noël, de Carême et de Pâques constituent autant de moments clés pour la réalisation de projets orientés vers les autres, à l'extérieur de l'école. Que ce soit par un contact avec une garderie, un hôpital, une maison de retraite ou par des animations religieuses adaptées à nos élèves, la plupart non-pratiquants.

Dans différentes classes, les élèves recherchent ou créent des textes de réflexion qui permettent de mettre en évidence certaines valeurs indispensables pour vivre en harmonie avec les autres. Ces textes servent de lecture avant d'entamer les cours en début de demi-journée.

Il faut aussi noter le souci de la direction de commencer chaque réunion par un texte introductif à une réflexion qui dépasse le cadre de la réunion proprement dite.

AU NIVEAU PEDAGOGIQUE

- **FORMER PAR LES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES ET LES OPTIONS**

Nos activités techniques et manuelles (telles que reprises dans nos grilles horaires) sont nécessaires, indispensables pour nos élèves ; parce qu'elles répondent à une attente de leur part, à un projet de parcours scolaire pour eux et leurs parents. Elles complètent une formation de base assurée par les cours généraux pour lesquels nos élèves n'ont pas beaucoup de « facilités ». Par le travail manuel, certains se sentent valorisés et peuvent montrer une autre facette de leurs compétences. C'est pourquoi, en 1C et en 2C, par un vrai choix d'établissement dans la gestion du NTPP, ces activités sont pratiquées en groupes restreints (1/2 classe, 2/3 classe).

Pour les activités manuelles, les objets, décoratifs ou utiles, qui sont proposés à la fabrication font l'objet d'un choix : l'élève peut s'exprimer sur ces choix. Terminés, ils sont emportés à la maison, certains sont mis en valeur les jours de l'exposition. Chaque fois, le jeune doit s'astreindre à une méthode, au suivi d'un plan préfigurant ce qu'il rencontrera dans sa vie professionnelle.

« Comment ça marche? », c'est la question-réflexe que ses professeurs tentent de lui faire acquérir, éveillant ainsi sa curiosité technique.

En recherche scientifique, le professeur l'entraîne dans une démarche d'observation et d'expérimentation.

Les nouvelles technologies sont abordées dans le cours d'informatique où il ne s'agit pas de former des informaticiens mais de familiariser le jeune à un futur environnement professionnel.

- **FORMER PAR L'ÉDUCATION PAR LA TECHNOLOGIE**

Conformément au programme, on ne réalise pas de travaux manuels au cours d'Éducation par la Technologie. On y apprend plutôt une certaine culture technologique et les savoir-faire nécessaires à la résolution de problèmes techniques.

En première année :

Les élèves ont l'occasion de découvrir les bases de l'électricité en réalisant différentes expériences à l'aide d'un matériel adapté.

Ils abordent ensuite l'étude des transmissions mécaniques et de la pneumatique en réalisant diverses expériences à l'aide de modèles réduits construits en Légo, simulant le fonctionnement de vraies machines.

L'étude des volumes et espaces n'est pas oublié grâce à la conception en 3 dimensions d'une maquette de chambre où l'élève apprend à respecter diverses consignes (surface au sol, mobilier, ...)

En deuxième année :

Les élèves ont cette fois l'occasion de s'initier aux principes de base des automates programmables, en programmant grâce au langage « Logo » et à une interface adaptée différents modèles réduits fabriqués en Légo, simulant ici encore, le fonctionnement de machines de la vie courante ou de l'industrie.

La problématique de la résistance des matériaux est abordée par un concours, amenant les élèves à réaliser un pont, le plus résistant possible, à partir de feuilles de papier.

Du matériel spécifique permet également de sensibiliser les élèves aux problèmes environnementaux, en abordant l'aspect technique de la mise en œuvre des énergies renouvelables (panneaux solaires, énergie éolienne ...)

Le cours est également ouvert aux nouvelles technologies en matière de communication par l'intermédiaire d'un site internet (www.edu-techno.net) sur lequel sont présentés les différents travaux dont il est question ci-dessus.

Ici encore, un vrai choix d'établissement dans la gestion du NTPP permet l'organisation du cours en ½ classes. Notons également que pour améliorer le « rendement » de l'heure/semaine, le cours est donné à raison de 2 heures/quinzaine.

- **FORMER PAR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION**

L'établissement prépare les élèves à entrer dans une société en constante évolution, elle donne aux élèves les moyens de s'y intégrer. La révolution informatique de la fin du XXème siècle et les perspectives qu'elle engendre pour le XXIème siècle doivent faire

prendre conscience aux enseignants que plus jamais le monde ne sera comme avant. Il est donc impératif d'initier nos élèves à des technologies qui sont au cœur de notre vie de tous les jours et qui le seront encore davantage quand ils seront à l'âge adulte. L'utilisation de l'ordinateur et du réseau Internet permet aux élèves de se familiariser avec ce qui deviendra leur quotidien, professionnel ou privé, et d'utiliser ces ressources au mieux de leurs intérêts.

L'enseignant doit donc se former ou être formé à ces nouvelles technologies pour qu'il puisse à son tour les intégrer tout naturellement à ses pratiques. L'établissement possède à cet égard des moyens importants dont peu d'écoles disposent (4 locaux informatiques dont 3 connectés à Internet). Il ne s'agit donc pas cette fois de fustiger le manque de moyens!

Pour tous les cours, d'excellents logiciels informatiques existent. Il n'y a que l'embarras du choix! Encore faut-il les connaître et savoir s'en servir! C'est donc bien dans la formation de tous les enseignants à la maîtrise de cet outil que nous devons continuer à investir.

L'outil « ordinateur » est utilisé lors des trois étapes de l'enseignement : durant l'apprentissage, durant l'évaluation et durant la remédiation.

L'accès à Internet est un outil supplémentaire pour étendre la recherche d'informations en mettant à la disposition des élèves une bibliothèque mondiale, en permettant un échange par e-mail avec d'autres jeunes du monde entier. L'utilisation de documents de première main qui n'ont pas fait l'objet d'une préparation à des fins pédagogiques peut se révéler intéressante : les élèves sont plus motivés car les exercices et les documents employés via le réseau ne s'identifient pas à des objectifs strictement scolaires.

L'acquisition de connaissances liée à la consultation de banques d'informations accessibles à tous, la structuration de la recherche par l'emploi de mots-clés, le regard critique nécessaire avant un choix, la confrontation de sources différentes et la facilité de communications différée et en direct, en même temps que l'exigence qu'elle implique, sont autant de phénomènes à gérer en plus de la seule manipulation de l'outil.

- **FORMER PAR LES CLASSES DE DÉPAYSEMENT**

De nombreuses classes participent à un projet de classes de dépaysement. C'est dire si les professeurs estiment retirer des aspects positifs de cette expérience de vie commune et s'ils y trouvent l'occasion de donner du sens à leur enseignement.

Les objectifs poursuivis sont divers : d'ordre culturel, technique ou scientifique mais toujours pédagogique. Cela va de « retraite » pour élaborer des méthodes de travail ou tout simplement de « déconnexion » pour vivre ensemble dans un contexte différent du milieu familial.

Les séjours sont préparés en classe, parfois avec une prise en compte très importante des souhaits des jeunes. Ils donnent lieu à des travaux préparatoires, d'exploitation de thèmes abordés pendant le séjour, ou des deux.

La gestion de budget constitue un élément très important de ces projets. Pour éviter que l'argent ne soit un facteur de discrimination, il faut user de stratagèmes pour obtenir la participation du plus grand nombre. Les initiatives permettant un

financement d'appoint ne se comptent plus. C'est aussi, pour le jeune, l'occasion d'apprendre l'épargne.

- **FORMER PAR L'ACCOMPAGNEMENT**

Après quelques années de tâtonnement et d'expériences et vu également les moyens qui sont à notre disposition, il s'est révélé que les élèves de 1S et de 2S, ont davantage besoin d'être accompagnés dans leur année scolaire que d'avoir des cours et des matières séparées

C'est pourquoi ces élèves sont répartis dans les classes de 1C et 2C, selon leurs choix de langue et/ou d'activités complémentaires mais, à raison d'une heure semaine, chaque élève de 1S et 2S est pris en charge en très petit groupe (1-2 ou 3 élèves) par un professeur de la classe (le titulaire si possible, ou à défaut, un professeur « important » de la classe).

- **FORMER DANS LA CONTINUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Aucune école primaire n'étant attachée à notre établissement, les écoles paroissiales des différents quartier de Mouscron-centre étant dans une situation similaire (pas d'école secondaire), depuis juin 2003, un rapprochement vers ces 5 écoles entrées en partenariat s'opère.

Outre une mise en commun de certains moyens matériels, à court terme, une collaboration pédagogique dans quelques domaines devrait être réalisée.

- **FORMER DANS LA PERSPECTIVE D'UNE ORIENTATION EN 3^{ème}.**

En 1^{ère} année, les activités complémentaires sont vécues comme une mise en appétit en vue du premier choix qui devra s'opérer en 2^{ème}.

Quel que soit ce choix d'une 2^{ème}, l'orientation en 3^{ème} n'est aucunement fixée.

Afin de parfaire ce choix, les professeurs des activités complémentaires ont à cœur de mettre leurs élèves en contact (visites, stages d'une journée en 3^{ème}) avec les différentes possibilités offertes par nos troisièmes.

Pour certains élèves, dont le choix n'est pas « évident » de poursuivre son parcours au Collège Technique Saint-Henri, le PMS est alors sollicité pour son aide à l'orientation.